

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la réunion qui se tiendra le 22 novembre 2018,
à Strasbourg**

Début	Fin	Interprétation			
9:30 h	17:30 h	FR	DE	NL	-

Présidence : Mme MOOSBRUGGER, Secrétaire exécutive

- 1. Adoption de l'ordre du jour et approbation du dernier compte rendu**
- 2. Péréquation financière définitive pour l'année 2017**
- 3. Péréquation trimestrielle : approbation du troisième trimestre 2018
Projet de résolution**
- 4. Coûts variables et fixes de collecte et d'élimination par catégorie de processus : collecte des données 2017**
- 5. Proposition de l'Institution nationale belge en rapport avec la modification de l'annexe 2 du Règlement intérieur de l'IIPC**
- 6. Gestion du système de financement conformément à l'article 6 de la CDNI : proposition pour le tarif 2019 conformément à l'article 3.03, paragraphe 1**
- 7. Système international d'enregistrement des déchets huileux et graisseux :**
- 8. Echange avec VNF sur l'extension du champ d'application géographique de la CDNI à l'ensemble des voies d'eau françaises**
- 9. Renouvellement du SPE-CDNI**
- 10. Prochaine réunion et propositions pour 2019**
- 11. Divers**

Point à traiter ultérieurement : Actualisation des dispositions harmonisées relatives aux dépôts des déchets huileux et graisseux – conditions générales de dépôt : lignes directrices